

Réf: Dossier 309262

## Avis de constitution

### SOCIETE « C'LOGER & MARDING VEA » en abrégé « CMV »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE CITE SYDES, Lot 114,  
Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 19 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « C'LOGER & MARDING VEA » en  
abrégé « CMV »

Objet : Achat et vente de produits agricoles, Elevage de bétail et volaille, BTP, Vente et achat de terrain, Gestion immobilière,

Et pour la réalisation de l'objet social :

La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilière, immobilières sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire, connexe ou objets complémentaires. Et plus généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou ayant des objets similaires, connexes ou complémentaires.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE CITE SYDES, Lot 114,  
Ilot 11

Dirigeant(s) M BLAGNIN MARTIN AKABLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02121 du 14/05/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°25896/GTCA/RC/2024 du 14/05/2024

